

Le citoyen : un défi pour le dialogue territorial ?



Vendredi 2 octobre 2020

Le citoyen dans le dialogue territorial, un enjeu pour les transitions environnementales et énergétiques

Trois ateliers en visioconférence, du 2 au 16 octobre 2020,
en partenariat avec le Cerdd et avec le soutien de la Fondation de France

Il y a, dans l'environnement, une longue tradition de dialogue entre groupes organisés, notamment les institutions publiques, les associations et les organisations professionnelles. Pour un-e élu-e ou un porteur-se de projet, il est d'ailleurs plus simple d'avoir en face de soi des partenaires structurés, même si les divergences sont parfois vives. Mais la participation aujourd'hui est aussi le fait de personnes ou de collectifs informels.

Cette évolution pose des questions. Comment engager un dialogue avec des habitant-e-s dispersé-e-s ou des collectifs qui n'ont parfois pas de représentant-e-s ?

Présentation de l'atelier

Cécile Malfray, Comédie, association Ifrée

Cet atelier est le premier d'une série de trois rencontres en visioconférence que nous organisons sur le thème « Le citoyen dans le dialogue territorial ». Il mobilisera l'expérience des participant-e-s et des animateur-trice-s de l'association Comédie. Il visera à identifier et comprendre les difficultés qui se posent à celles et ceux qui mènent des démarches participatives, en particulier dans le champ de la transition environnementale et énergétique, quand il-elle-s cherchent à associer des citoyen-ne-s ou quand des citoyen-ne-s cherchent eux-elles-mêmes à prendre part à ces démarches.

Il s'agit pour nous ici de lister ces difficultés, de les préciser afin de chercher ensemble des pistes de solutions. Nous souhaitons prendre le temps d'échanger sur les questions suivantes : qu'est-ce qui nous pose problème ? En quoi est-ce (vraiment) une difficulté ?

Il s'agit d'un atelier d'échange auquel chacun-e d'entre vous est invité-e à contribuer, quelque soit son niveau d'expérience.

Après une introduction sur le thème de l'atelier, nous recueillerons de premiers témoignages et nous travaillerons ensuite en sous-groupes, avant de nous retrouver pour en partager les enseignements.

Une difficulté pour les démarches de dialogue territorial ?

Pierre-Yves Guihéneuf, Comédie, association Geyser

Les publics dits "organisés" ou "les collectifs" c'est-à-dire les traditionnelles «parties prenantes» (associations, syndicats, organisations professionnelles...) sont fréquemment associées à la concertation. Une grande partie de leur activité est de défendre, d'incarner un intérêt, une position. Ces publics et leurs intérêts sont connus ce qui permet de proposer des méthodes de concertation adaptées à eux.

Nous allons peu en parler aujourd'hui, mais nous focaliser sur un public nouveau, moins organisé, parfois dit « spontané », qui se constitue au moment où un projet (ou une politique locale) émerge et vient les interpeller ou menacer leur intérêt propre. Des individus se constituent en collectifs éphémères qui agrègent parfois des intérêts différents - voire contradictoires - mais qui vont se

s'allier pour s'opposer à ce qu'il·elle·s estiment être une menace commune. On peut alors dire que c'est le projet qui crée le public. Certes, les citoyen·ne·s se mobilisent aussi "en faveur" : on le verra dans l'atelier 2. Nous allons examiner ici celles et ceux qui s'opposent. C'est le titre de l'atelier : le·la citoyen·ne, un défi pour le dialogue territorial ?

Ces nouveaux collectifs sont questionnés par les institutions ou les parties prenantes. Je vais résumer ici les principales critiques qui leur sont formulées, qui sont extraites notamment de trois ateliers que l'association Comédie a organisés à Nantes, Bordeaux et Lyon en 2019. Que dit-on de ces participant·e·s ?

- on dit que leur position est centrée sur des intérêts personnels (souvent déconsidérés au regard des enjeux de la transition). Leurs positions sont souvent ramenées à l'expression « pas dans mon jardin » considérant qu'il·elle·s ne sont pas capables de voir au delà de leur environnement personnel. On leur reproche de ne pas prendre la mesure des enjeux de la transition, de l'urgence climatique...
- les parties prenantes, qui ont une habitude de la négociation et une connaissance des acteur·trice·s locaux·les, peuvent trouver là des allié·e·s, mais ce n'est pas toujours le cas. Elles sont parfois accusées d'être complices, trop liées aux institutions, dirigées par des notables, tentées par des compromis ; elles se font parfois déborder par des personnes inconnues, qu'elles n'avaient pas identifiées comme concernées par le projet. Elles se sentent elles-mêmes remises en cause ;
- ces parties prenantes disent que ces collectifs citoyens n'ont pas toujours la connaissance des sujets que peuvent avoir des associations ou organisations spécialisées ;
- il·elle·s ne sont pas toujours ancré·e·s sur le territoire, il·elle·s peuvent venir de loin... On trouve cela chez les zadistes, les mouvements anti-éoliens... Aux yeux d' élu·e·s ou de décideur·se·s, cela leur enlève toute légitimité. A l'inverse, certain·e·s participant·e·s ont une vision très locale alors que les enjeux de la concertation sont vastes (un bassin versant, par exemple). La question des échelles de mobilisation et des échelles des projets, qui ne se superposent pas toujours, a donc plusieurs variantes ;
- enfin, on leur reproche de ne pas être représentatif·ve·s de la majorité de la population.

Du coup, les porteur·se·s de projet ou les élu·e·s locaux·ales ont souvent tendance à les discréditer (on parle de "quelques excité·e·s"), à ne pas prendre en compte leurs attentes (on les qualifie d' "opposant·e·s à tout"), à penser qu'il·elle·s ont mal compris et qu'il·elle·s sont "intoxiqué·e·s" par les réseaux sociaux, qu'il·elle·s importent sur le territoire des combats qui viennent d'ailleurs. Le mépris et le manque de considération confortent ces collectifs dans une logique du rapport de force et de l'auto-justification.

Ce public d'individus ou de collectifs de circonstance est également difficile à appréhender pour les animateur·trice·s de concertation ainsi que les maître·esse·s d'ouvrage, pour plusieurs raisons :

- les représentant·e·s ne sont pas toujours bien identifié·e·s, il·elle·s sont remis·es en cause par les membres eux-mêmes (comme chez les gilets jaunes) car le principe même de la représentation est contesté. De ce fait, il est parfois compliqué d'engager un dialogue avec eux·elles ;
- Il est également compliqué d'imaginer des solutions qui correspondent à la diversité d'intérêts qu'il·elle·s représentent, à la différence des acteur·rice·s organisé·e·s qui eux·elles se sont constitué·e·s autour d'un intérêt commun à défendre ;

- Il·elle·s ont leur propre calendrier, préparent des dossiers avant de se découvrir... On considère que leurs stratégies sont peu compatibles avec les démarches de dialogue qui s'inscrivent dans le temps long, qui font appel à la rationalité des acteur·rice·s, à une capacité de coopération ;
- on dit que ces collectifs sont tentés par l'action violente ou au moins l'action spectaculaire car ils cherchent à obtenir une visibilité dans les médias (puisque'ils n'ont pas de réseau ou d'adhérents). De ce fait, l'organisation de réunions publiques peut se révéler périlleuse car ces événements sont vus par ces individus ou ces collectifs comme des moyens de se rendre visibles.

Faut-il chercher à nouer un dialogue avec eux·elles et si oui, comment faire ? Il me semble que ces acteur·rice·s posent des questions de deux ordres : une question de légitimité (faut-il dialoguer avec eux·elles ?) et une question de méthode (comment faire ?).

Ce portait qui est fait des participant·e·s à titre individuel correspond-il à la réalité de la mobilisation citoyenne sur les territoires ? Nous avons demandé à Sabine Girard, ancienne élue à Saillans et chercheuse à l'Inrae, de nous en donner sa vision. Michel Carré, de l'association Energies Citoyennes en Pays de Vilaine devait également apporter un témoignage, malheureusement les intempéries en Bretagne ont rendu impossible la communication avec lui.

Témoignages et discussion

Retrouvez l'intégralité des échanges en plénière sur la vidéo de l'atelier.

Sabine Girard a été élue pendant six ans, à la mairie de Saillans, qui a mis en place une gouvernance collégiale et participative issue d'une liste citoyenne. La situation de Saillans était très différente de celle décrite précédemment car la municipalité avait pour objectif d'informer les habitant·e·s, de les former et de leur proposer de participer à la vie de la commune. Pendant les six ans de mandature, il y a eu plus de 640 événements participatifs organisés par la municipalité, ce qui a permis à un·e habitant·e sur deux en moyenne –enfants compris – de participer à au moins un événement.

Pour autant, des individus et des groupes se sont constitués en opposants et ont participé en dehors des cadres proposés. Ils étaient porteurs d'intérêts individuels et critiquaient l'institution, mais pas plus que ceux qui participaient. Finalement, celles et ceux qui participaient dans les cadres proposés par la municipalité et celles et ceux qui participaient en dehors de ces cadres ne se distinguaient pas fondamentalement, ni par leur degré d'information ni par leurs demandes. Quels qu'ils soient, les dispositifs participatifs font l'objet de critiques, de peurs et de suspicions de manipulation.

Une animatrice, qui travaille pour un réseau de territoires ruraux accompagnant les projets de transition énergétique, rapporte le cas d'un projet éolien dans le cadre de la France, pour lequel il n'y a eu de concertation très poussée ni d'opposition locale, qui a ensuite été contesté par des personnes de l'extérieur du territoire qui l'ont bloqué pendant un moment. C'est un cas classique des projets éoliens ou de méthanisation, où la concertation est parfois insuffisante.

Une nouvelle élue d'une commune du Calvados, ressent dans le conseil municipal des craintes vis-à-vis de la participation citoyenne. Ces peurs sont issues du tableau précédemment dressé, c'est ainsi

que sont vus ces collectifs d'habitants par certain·e·s élu·e·s. Mais d'un autre côté, il y a aussi des réflexions sur la participation citoyenne, qui se rapprochent plus de la situation décrite par Sabine Girard. Finalement, elle se retrouve dans ces deux panoramas.

Question : qu'est-ce qu'un·e citoyen·ne ? Réponses apportées par des participant·e·s :

Un·e citoyen·ne est une personne qui participe à la vie publique en travaillant à définir un intérêt général local. Cela n'exclut pas la défense de ses intérêts privés. La défense des intérêts particuliers est un moteur de la mobilisation. Il est indispensable de les connaître pour construire un intérêt local commun.

Un·e citoyen·ne, c'est un·e habitant·e qui a des droits.

Question à Sabine Girard : pourquoi certain·e·s habitant·e·s ne participent-ils pas dans le cadre proposé ?

Il s'agit principalement de personnes qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs participatifs proposés, qu'ils les aient essayés ou non. Il s'agit aussi d'une indifférence à certains groupes sociaux : certains de ces groupes participent, d'autres non, en fonction de l'idée qu'ils se font du public à qui s'adressent ces dispositifs. Les habitant·e·s peuvent aussi considérer que le projet porté par la commune s'inscrit dans une orientation politique qui n'est pas la leur. La municipalité avait deux objectifs : un objectif gestionnaire (mener à bien les projets, faire une bonne politique publique...) et un objectif politique (susciter la participation des habitants, les faire monter en compétence...). Ces objectifs ont parfois été contradictoires. La montée d'une opposition à la municipalité, qui a débouché sur la création d'une liste d'opposition, était cohérente avec son objectif politique qui était de renforcer la démocratie locale. Certes, les oppositions ne sont pas toujours agréables, elles peuvent faire appel à la manipulation, aux « *fake news* », mais les opposant·e·s sont les garant·e·s du fait qu'il n'y ait pas de pensée unique, même si elle est participative. Il·elle·s poussent à s'améliorer, à renforcer les arguments, à anticiper les enjeux de demain.

Certain·e·s ont état des craintes que génère la participation de la part des élu·e·s, alors que Sabine Girard voit celle-ci, y compris quand elle sert une opposition, comme une invitation à s'améliorer. Cette différence d'état d'esprit tient-elle à une maîtrise différente des démarches participatives ? A un objectif politique différent ? Y a-t-il d'autres raisons ?

Synthèses des travaux des groupes

Les participant·e·s se sont réparti·e·s en trois groupes de discussion, cette synthèse résume leurs propos.

Les citoyen·ne·s différemment perçu·e·s

L'apparition de collectifs citoyens ou d'individus dans les espaces de concertation est une évidence pour certain·e·s participant·e·s mais pas pour tous et toutes. Les situations sont contrastées.

Quelques un·e·s parmi les participant·e·s à l'atelier ne perçoivent pas de changement dans leur contexte et travaillent principalement avec des groupes organisés « traditionnels ». D'autres remarquent de plus en plus de velléités des habitant·e·s à participer à la vie politique locale avec parfois des phénomènes de radicalisation des attitudes qui mettent les élu·e·s en difficulté. En effet, la radicalité suscite des craintes chez les décideur·se·s et les empêche d'entendre les silencieux·se·s. Cela se sent dans l'affrontement entre les citoyen·ne·s d'un côté, les élu·e·s et les technicien·ne·s de l'autre, ces dernier·e·s manifestant parfois des crispations et des soucis de contrôle assez dommageables.

Mobilisation positive

La mobilisation de collectifs citoyens provoque un effet d'entraînement, y compris quand elle s'exprime contre un projet. Elle donne envie aux autres de s'engager dans le débat. Si cette participation est encadrée dans des dispositifs participatifs efficaces, c'est positif pour le territoire.

Discussion en ligne (extraits)

« Dans notre commune de 2500 habitant·e·s, plusieurs sujets mobilisent des collectifs spontanés ou des "citoyen·ne·s en colère" (fermeture d'une piscine ou d'une déchetterie). Les informations arrivent souvent par bribes et par "on dit". Dans les villages, ça discute, les gens ont leurs propres sources et se sentent menacés par de (potentielles) stratégies politiques. Exemple : réduire petit à petit le service pour finir par le faire disparaître ».

« L'enjeu est « comment » [associer les collectifs peu organisés] plutôt que « est-il légitime » de le faire. Le fait de trouver des méthodes d'association de ces groupes permet de rassurer les élu·e·s et les technicien·ne·s ».

« C'est souvent le manque d'information qui fait que des habitant·e·s viennent avec de l'agressivité ».

« Dans les collectivités, l'expérimentation en interne des méthodes participatives réduit le niveau d'appréhension des élu·e·s ».

Niveaux d'engagement

Il peut exister des interactions entre un enjeu local et un agenda politique national, certains groupes poursuivant des stratégies à ces deux niveaux à la fois. Comment traiter ces différentes échelles d'engagement ?

Non participation

Attention à ne pas juger trop vite celles et ceux qui ne participent pas. L'absence de participation peut tenir au fait que ces personnes ne peuvent pas participer, qu'elles ont des préoccupations autres par exemple. Les animateur·trice·s sont soucieux·ses d'une participation la plus large possible, à juste titre, mais de ce fait, la non-participation peut créer chez eux·elles des incompréhensions et des tensions.

Canaux « non officiels »

Un·e élu·e local·e soucieux·se d'écouter les citoyen·ne·s peut avoir des difficultés à le faire lorsque ces citoyen·ne·s ne s'expriment pas dans le cadre des dispositifs participatifs mis en place à cet effet, mais en dehors d'eux. Pour un·e élu·e, comment faire remonter cette parole sans se transformer en porte-parole ? Comment trouver la bonne posture ?

Medias

Les mouvements citoyens ont souvent les honneurs des médias mais les messages diffusés sont parfois réducteurs, clivent les relations et sont défavorables à la mise en place d'un climat de dialogue.

Manque de reconnaissance

Il y a un manque de reconnaissance des décideur·se·s vis-à-vis des collectifs citoyens mais aussi de ces collectifs eux-mêmes vis-à-vis des autres acteur·rice·s.

Modalités de participation

Le choix des modalités de participation peut poser problème : les instances de participation sont monopolisées par quelques personnes, ou les personnes n'en acceptent pas les règles. De ce fait, elles ne sont pas véritablement participatives et elles se font déborder.

Ne faut-il pas dépoussiérer les instances de participation, qui rassemblent souvent un public à la moyenne d'âge élevée ?

Pistes de solutions

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- L'animation des échanges par un tiers pour éviter la confrontation entre élu·e·s/agent·e·s et habitant·e·s
- Des entretiens bilatéraux préalables pour « déminer » les tensions et participer à créer un climat de confiance
- La diffusion d'information, pour éviter les rumeurs et le sentiment que les décideur·se·s cachent des choses
- L'identification des besoins, au-delà des positions individuelles
- La création de la confiance
- Un cadre de dialogue sécurisé pour permettre une expression libre
- Des marges de manœuvre effectives du côté des décideur·se·s
- Un engagement à rendre compte de la décision de façon argumentée
- La capacitation des habitant·e·s : les collectifs d'opposants sont souvent des entre-soi peu ouverts. Comment leur permettre de gagner en impact, d'être davantage pris en compte ?



L'alliance des citoyens et des collectivités dans les dynamiques de transition



Vendredi 9 octobre 2020

Le citoyen dans le dialogue territorial, un enjeu pour les transitions environnementales et énergétiques

Trois ateliers en visioconférence, du 2 au 16 octobre 2020,
en partenariat avec le Cerdd et avec le soutien de la Fondation de France



Présentation de l'atelier

Alexis Montaigne, Cerdd (*Centre Ressources du Développement Durable des Hauts de France*)
<http://www.cerdd.org>

Cet atelier vise à mettre en valeur et créer des alliances inédites, lesquelles vont façonner de nouveaux territoires participatifs, où la participation et la mobilisation citoyenne seront vus comme une force, une opportunité pour faire face aux défis écologiques, climatiques, et non comme une contrainte avec laquelle travailler.

Actuellement, les systèmes démocratiques sont mis à rude épreuve face aux urgences climatiques, que ce soit à l'échelle mondiale, mais aussi locale. Les mouvements de protestation et de mobilisation se multiplient, les actions non violentes s'intensifient, les rapports de forces se durcissent et le nombre d'actions de défense d'intérêts environnementaux augmentent. Les différents termes employés pour caractériser : « transition démocratique », « radicalité démocratique », « effervescence démocratique », « continuum démocratique ».

L'enjeu principal relève donc de notre capacité à faire ensemble. Gandhi disait « ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi ». Il s'agit d'apprendre à coopérer pour dessiner les territoires de demain (œuvre commune), en travaillant le double sens : la collectivité construit des méthodes et un cadre de participation citoyenne et les citoyen-ne-s construisent eux.elles aussi leurs propres initiatives citoyennes. L'alliance consistant à reconnaître à chacun le droit d'œuvrer et de vouloir travailler avec l'autre, au service des transitions.

Les processus participatifs ne se décrètent pas mais s'accompagnent. Il convient de révéler les plus-values de ces démarches et d'identifier ce qu'elles apportent aux territoires, aux élu-e-s, aux personnes. Nous savons que la participation citoyenne vise à donner aux participant-e-s les outils pour comprendre ce qui se passe et leur permettre de réfléchir, d'imaginer, de proposer des pistes de solutions, des actions... en connaissance de cause. A chaque fois, il ne s'agit pas uniquement de déployer des outils et méthodes mais bien de décrypter, comprendre le sens que l'on donne à ces processus, à cette recherche d'alliances. Dès lors, comment reconnaître que les élu-e-s et les technicien-ne-s sont finalement des « activateur-ric-e-s de pouvoir d'agir » au service des citoyen-ne-s pour construire ensemble les solutions ? Comment accompagner ces dispositifs ?

Cet atelier va permettre d'approfondir les questions suivantes : Pourquoi des alliances ? Qu'est-ce qu'elles amènent concrètement ? Quels sont les freins à ces alliances, que faut-il débloquer ? Comment transformer l'addition d'expressions individuelles en une co-construction commune ? Pour y répondre, nous nous appuierons sur deux témoignages et nous échangerons ensuite collectivement, pour dégager des points enseignements et identifier des questions qui resteront à approfondir.

Témoignages et discussion

Retrouvez l'intégralité des échanges en plénière sur la vidéo de l'atelier.

Antoine Raynaud, directeur de cabinet de Loos-en-Gohelle explique comment s'est construit ce rapport très fort qu'entretient la mairie à la participation citoyenne. A l'époque, la fermeture de la mine a déstabilisé le territoire et ses habitant·e·s, provoquant une perte de repères (système minier paternaliste) et générant une précarité économique importante. L'équipe municipale a alors décidé de mettre en place une politique culturelle inclusive, afin d'essayer de faire évoluer l'image que les personnes portaient sur elles-mêmes et leur territoire, et de leur permettre de retrouver confiance en elles.

Quelques années plus tard, la commune a systématisé l'implication des habitants dans l'élaboration de ses politiques publiques (aménagement urbains, gestion des déchets...). Elle associe les citoyen·ne·s et les acteur·rice·s à différents niveaux : information (réunion publique, flash info dans les boîtes aux lettres...), consultation (recueil des besoins et/ou des avis des habitant·e·s sur un sujet via des questionnaires, du porte à porte et des systèmes de votes électroniques) et co-construction (atelier de travail thématique, outil fifty-fifty). Le fifty-fifty est un dispositif municipal qui consiste à apporter un accompagnement technique ou financier, pour renforcer l'implication citoyenne et appuyer l'investissement des personnes dans la mise œuvre de la solution à leurs propres problèmes. Le projet doit - pour être soutenu - répondre à des critères d'intérêt général (exemple du prêt de matériel pour permettre à des habitants de repeindre un local ou à des agriculteurs de rénover des chemins ruraux). Il peut également être décliné sur des projets municipaux (exemple du projet « Cœur de Loos » concernant des jardins partagés, bacs à fleurs, bacs à plantes). Ces fifty-fifty sont variés. Ils peuvent concerner tous les sujets de la vie quotidienne (jardins partagés, plantation d'arbres, construction d'abris pour les joueurs de foot...). Ainsi, les portes d'entrées sont multiples pour les personnes qui souhaitent s'investir dans la vie communale.

Aujourd'hui, les citoyen·ne·s peuvent exprimer leurs préoccupations de différentes manières (rendez-vous avec le maire, interpellation d'un élu sur le marché, expression via les réseaux sociaux...). Lorsque les élu·e·s et les services s'aperçoivent qu'un sujet revient régulièrement, il devient l'objet d'une réunion publique laquelle va facilement mobiliser les habitant·e·s. Certain·e·s d'entre eux·elles vont ensuite s'engager sur un sujet qui les intéresse voire sur d'autres sujets de travail. Ce sont souvent des personnes déjà convaincues mais avec des profils socio-professionnels variés. Les sujets du changement climatique et de l'environnement mobilisent les citoyen·e·s car la manière dont ils sont abordés met en avant les préoccupations quotidiennes desdit·e·s citoyen·ne·s (sécheresse pour les agriculteur·rice·s, gestion des pesticides pour les habitant·e·s ...).

L'expérience participative de la commune a été formalisée dans un référentiel, document qu'elle a partagé avec un comité scientifique. Ce document a permis aux élu·e·s et agent·e·s de porter un regard critique sur la démarche et d'identifier certaines réussites. Ainsi, force est de constater que cette méthode a permis de construire des politiques publiques mieux appropriées (cf. skate parc) car issues de la confrontation entre les types d'expertises (technique, représentative, d'usage), mais également de créer de la confiance entre citoyen·ne·s et élu·e·s ce qui contribue à renforcer ces dernier·es dans leur position, et d'assurer la montée en compétences des citoyen·ne·s investi·e·s (logique d'éducation populaire). En effet, les citoyen·ne·s apprennent à exprimer leurs intérêts et à

composer avec les intérêts des autres, à comprendre les contraintes juridiques, techniques... existantes au sein d'une commune, à resituer leurs intérêts particuliers au sein d'un intérêt général (processus de capacitation, être acteur de sa propre vie).

Le système de démocratie représentative est épuisé, il doit être (re)légitimé par d'autres processus participatifs volontaires. La plupart des élu·e·s de l'équipe municipale ont adhéré à ce nouveau modèle. Il s'agit des élu·e·s sans étiquette « recruté·e·s » dans la communauté des habitant·e·s engagé·e·s (« les bâtisseurs ») et régulièrement consultés pour l'élaboration de politiques publiques communales. Certes d'autres élu·e·s restent dans la logique des partis politiques, de la reconnaissance par le statut et peuvent se complaire dans une posture d'élue sachant·e mettant en œuvre un fonctionnement pyramidal... Mais les choses évoluent, ces élu·e·s sont de moins en moins nombreux·ses. En effet, on peut noter une évolution - dans le temps - du rapport des élu·e·s au pouvoir : capacité à faire évoluer sa posture, à reconnaître l'expertise d'usage, à donner de la place au technicien·ne, celui ou celle-ci devant aussi apprendre à composer avec les contraintes des élu·e·s et des habitant·e·s. La communication est renforcée, c'est une nécessité.

La manière de conduire les débats (cadre d'échange, règles de dialogue, modérateur du débat...), les personnes associées (pour, contre, indécis) et les modalités d'échanges (expression libre et animation d'un débat contradictoire), sont autant d'éléments qui garantissent la réussite de ces démarches participatives. S'il existe toujours des décalages entre des revendications citoyennes militantes et les enjeux d'acteur·rice·s organisé·e·s comme les agriculteur·rice·s et la difficulté à concilier des intérêts différents, il s'agit bien d'être dans une logique de coopération, pour engager une démarche de dialogue territorial et ainsi réussir à dépasser les situations difficiles.

La commune ne dispose pas de budget spécifique pour la participation citoyenne, si ce n'est le financement de l'ADEME pour être « démonstrateur » et mener des projets en faveur de la transition écologique, énergétique.

Jean-Jacques Hérin, président de l'association l'Adopta et anciennement directeur Aménagement, Réseaux et Environnement à la Communauté d'Agglomération du Douaisis (Douaisis Agglo).

L'Adopta est l'association pour le développement opérationnel et la promotion des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales (gestion à la source qui est favorable à l'adaptation au changement climatique).

La commune rurale d'Erchin de 750 habitants subissait des coulées de boue régulières, provoquant des inondations importantes dans les rues, les habitations et le réseau d'assainissement collectif communal. A l'époque, les compétences pour gérer cette situation n'étaient pas regroupées au sein d'une structure capable de porter de l'ingénierie technique, la communauté de communes a donc décidé de s'en saisir. La situation était tendue, des conflits existaient entre la communauté citoyenne et celle des agriculteur·rice·s, qui ne pouvaient plus se parler sans s'invectiver. Une association de citoyen·ne·s pour la défense des coulées de boue s'était créée.

Il s'agissait donc de construire des solutions acceptables et acceptées, en proposant aux différentes parties prenantes (les 2 communautés évoquées, les administrations, les communes, la chambre d'agriculture, des agriculteur·rice·s concerné·e·s, le département du Nord, des représentant·e·s de l'association de défense contre les coulées de boue, des citoyen·ne·s concerné·e·s...) de se réunir. A noter, le préfet avait demandé à ce que toutes les parties prenantes soient présentes.

Cette expérience de dialogue a mis en évidence la nécessité - dans ce type de démarche - de consacrer du temps à l'expression individuelle de chacune des parties prenantes pour que chacun.e puisse « vider son sac », exprimer un vécu traumatique, dire ce qu'il ou elle a sur le cœur... Il s'agit aussi d'accepter de rendre visible le conflit (le nommer) pour trouver des solutions écologiquement acceptables par les un-e-s et par les autres. Ensuite l'enjeu était de montrer qu'il ne s'agissait pas seulement d'une problématique entre 2 communautés mais que toutes les parties prenantes étaient concernées et pouvaient prendre une part à la résolution de la problématique (coresponsabilité). Cela permet d'éviter de stigmatiser une des parties, ici le monde agricole.

Jean-Jacques Hérin souligne également l'importance de s'appuyer sur des expert-e-s techniques médiateur-ice-s - dans un tel dispositif - pour démontrer que des solutions proposées n'étaient pas toujours possibles. Les arguments étaient alors apportés par une voix tierce et non pas par une des principales parties prenantes (les agriculteur-ice-s), ce qui permettait d'éviter que cela ne soit pas entendu par la partie prenante subissant la problématique (les habitant-e-s inondé-e-s). Il rappelle également la nécessité de proposer une animation des réunions, afin de pouvoir débattre des solutions proposées et les rendre acceptables pour toutes et tous.

Ce travail a abouti à la rédaction d'une charte multi-partenariale associant les communes, les citoyen-ne-s, l'association de défense contre les coulées de boue, la chambre d'agriculture, le Département du Nord et l'agglomération. Dans ce document, l'agglomération reconnaît que les solutions pouvant occasionner des dégâts sur les récoltes des agriculteur-e-s seront pris en charge par la communauté de communes. Cette démarche de dialogue a permis de co-construire des solutions jusqu'alors jamais expérimentées. Aujourd'hui, ces 2 communautés se parlent, cohabitent mieux et reconnaissent les efforts réalisés par chacune d'entre elles. On s'aperçoit également que certain-e-s agriculteur-ice-s vont plus loin que ce qui avait été convenu à l'issue du processus de dialogue, indicateur d'un travail d'acculturation collective réussi. Chacun a pris conscience que pour être entendu il faut pouvoir entendre le problème de l'autre (s'écouter et se comprendre, accepter que le problème de l'autre soit aussi important que le sien...).

Cette démarche de dialogue a été longue puisqu'elle s'est étalée sur un an (1 réunion tous les 2 mois). Elle a donné envie aux équipes municipales passées et actuelles de poursuivre dans ce sens même si cela reste difficile pour certains programmes de planification (Plan Local d'Urbanisme...). Cela pose donc ici la question de la capitalisation de l'expérience pour permettre aux nouvelles équipes de continuer à mettre en œuvre les enseignements issus de celle-ci (mise en récit...).

Synthèse du temps individuel

A l'issue de ces témoignages, les participant-e-s se sont noté ce qu'il-elle-s en avaient retenu.

Les post-it mettent en avant les éléments suivants :

- « Partir des besoins des personnes »
- « Faire le deuil collectif de l'histoire minière »
- « Mobiliser les citoyen-ne-s autour des valeurs culturelles »
- « Accepter de mettre le conflit sur la table et de comprendre le point de vue et le rôle de chacun-e » – « Ne pas éviter le conflit, réussir à en parler sans culpabiliser l'autre » - « Avoir

connaissance et écouter les positions de tous et toutes » - « La construction des désaccords dans la résolution de problèmes »

- Importance du trio "élu·e·s/technicien·ne·s/citoyen·ne·s" dans la co-production
- Importance du changement de posture de l'élu·e - Changement de posture des élu·e·s et des technicien·ne·s - Comment sortir les équipes techniques de leurs habitudes?
- Fonctionnement horizontal entre agent·e·s/élu·e·s/citoyen·ne·s
- Ne pas négliger l'expertise d'usage
- Nécessité de mettre les citoyen·ne·s en action pour s'acculturer à la participation
- Changement de posture donc de culture, donc du temps... besoin de dialogue encore et toujours - Le temps long est indispensable!
- Écoute mutuelle et dialogue au lieu de débat - Pas de règles, juste un état d'esprit
- Le soutien aux initiatives citoyennes via le fifty-fifty- 50-50 : responsabiliser pour donner du pouvoir d'agir – Le principe du 50/50
- Le principe de continuum démocratique - Notion de démocratie d'exercice
- Une capitalisation des méthodes serait intéressante

Les participant·e·s ont également listé certaines questions qui restent en suspens :

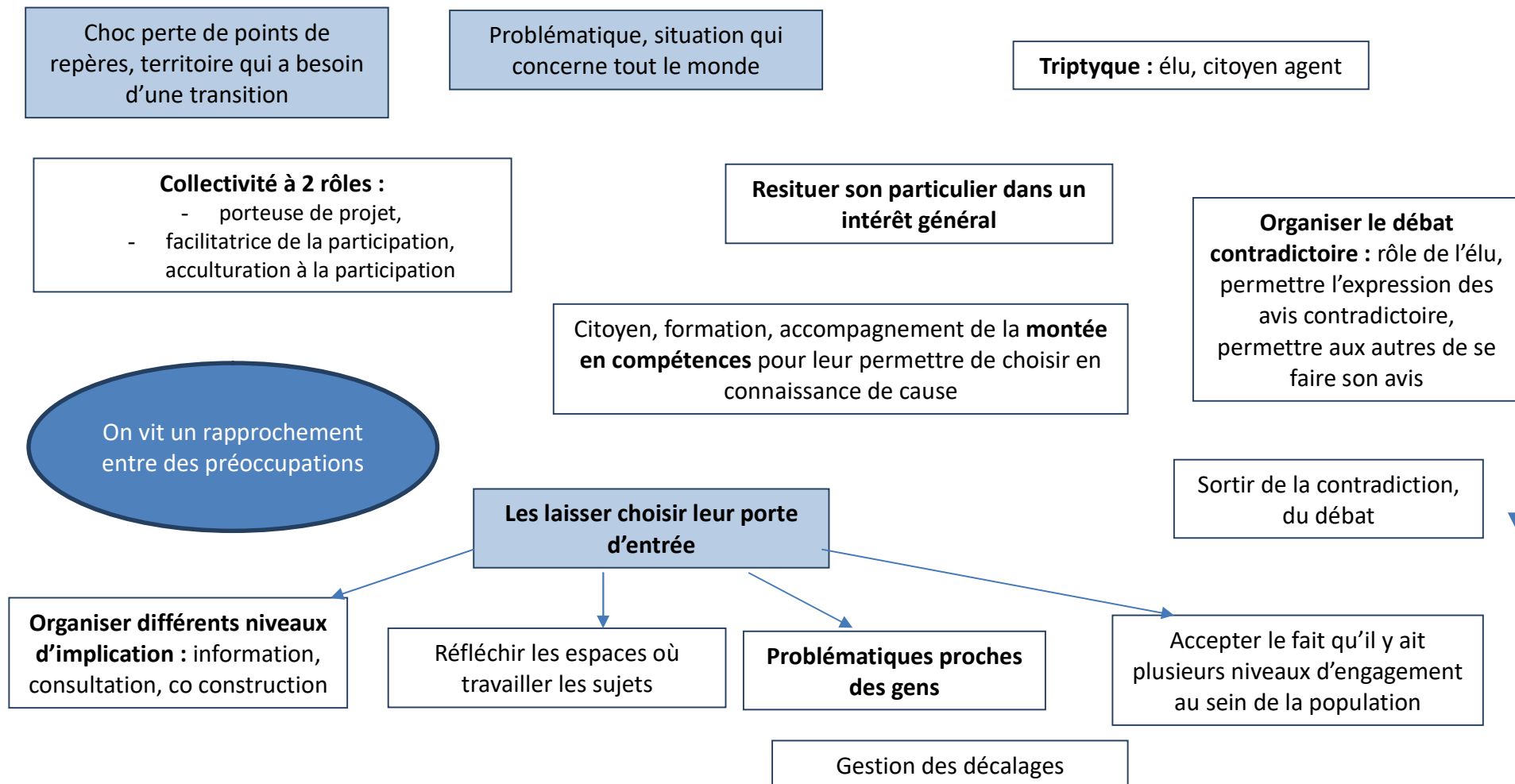
- Quelles sont les qualités indispensables de l'animateur·rice de ces temps de concertation ?
- Existe-t-il des structures qui accompagnent / forment à ces dynamiques de concertation ?
- Quel profil pour le tiers animateur·rice de la participation citoyenne ?
- Quel équilibre entre les petites actions / le faire tout de suite et les grands enjeux, la vision?
- Serait-il possible de voir la chartre du cadre de vie de Loos ?
- Comment faire perdurer ces initiatives d'un mandat à l'autre ? Comment faire perdurer ces initiatives d'un mandat à l'autre ? - Comment maintenir les pratiques de participation dans le temps?
- Le service communication de la ville de Loos utilise-t-il des outils particuliers ?
- Comment associer les citoyens isolés ou fragiles aux discussions et décisions ?
- Comment gérer la responsabilité civile dans le cadre d'un fifty/fifty ?
- Avez-vous réalisé une étude de connaissance des besoins et de ciblage de ciblage de la population ?

Synthèse et conclusion

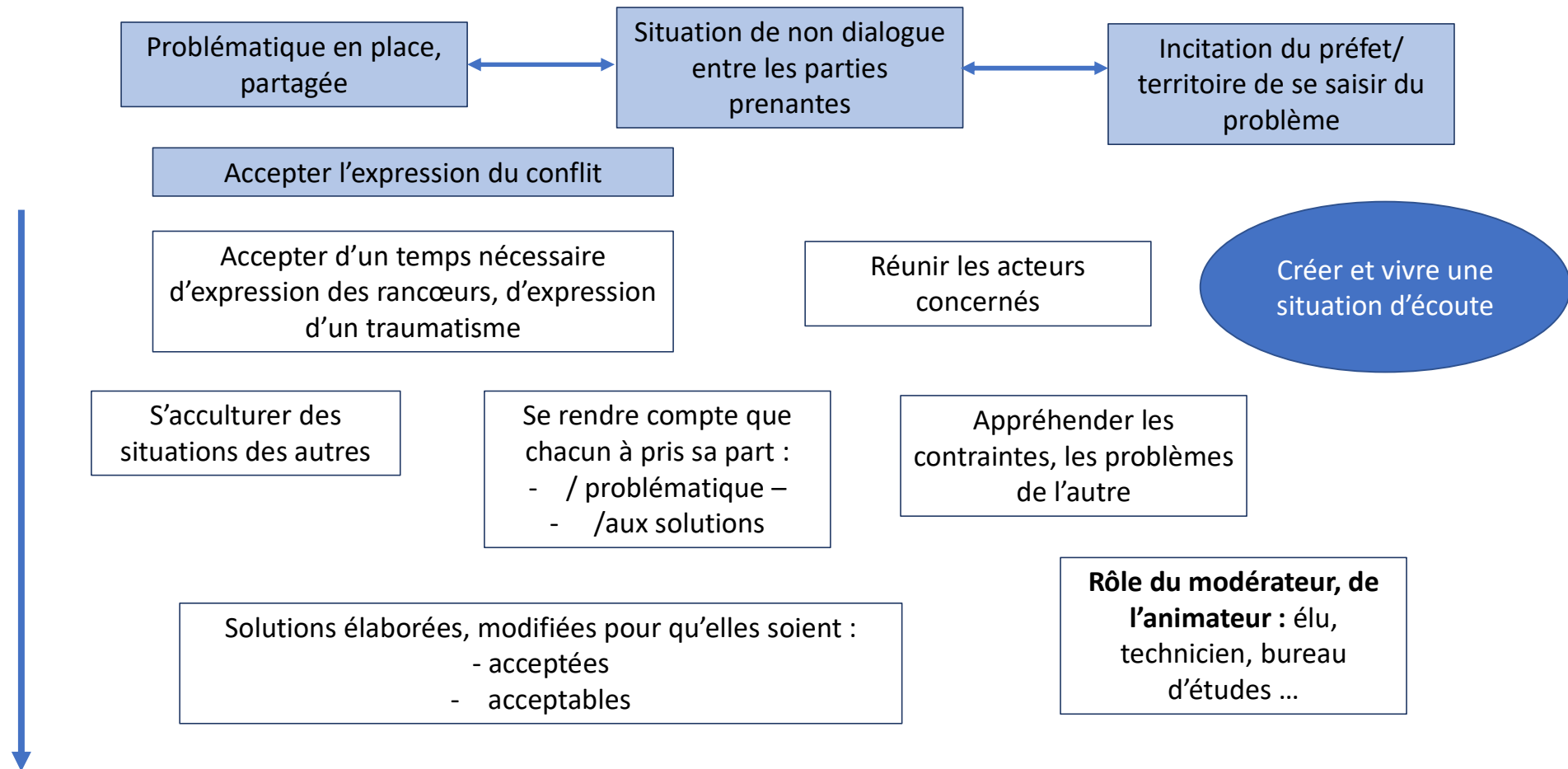
Marie Eraud, Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) – Comédie

Restitution des principaux éléments entendus pendant l'atelier sous forme de schémas récapitulatifs :

Synthèse des éléments clés du témoignage d'une collectivité volontaire intéressée pour créer et susciter de la participation citoyenne



Synthèse des éléments clés du témoignage d'une collectivité confrontée à une situation de conflits sur son territoire





**Citoyens et experts : des savoirs pluriels
entre confrontation et coopération**



Vendredi 16 octobre 2020

**Le citoyen dans le dialogue territorial,
un enjeu pour les transitions environnementales et énergétiques**

Trois ateliers en visioconférence, du 2 au 16 octobre 2020,
en partenariat avec le Cerdd et avec le soutien de la Fondation de France
et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.



La gestion des espaces ruraux et des biens communs comme la forêt, l'eau ou les terres agricoles ne peut plus se limiter à des concertations institutionnelles. Soit parce qu'elles ont montré leurs limites, soit du fait de revendications croissantes de collectifs citoyens et d'acteurs ruraux à faire entendre leur voix et retrouver du pouvoir d'agir. Quand des citoyens et des experts sont amenés à dialoguer ensemble, l'articulation entre des savoirs scientifiques et des expertises d'une part, des savoirs locaux et des savoir-faire d'autre part, est en pratique difficile. Comment favoriser de part et d'autre leur expression, leur légitimité et leur complémentarité ?

Nous explorons ces questions à partir de quatre témoignages ainsi que de séquences d'échanges et de réflexion avec les participants à l'atelier.

Présentation de l'atelier

Julie Riegel, Comédie, association Geyser

Aujourd'hui, la connaissance prend une place considérable dans les concertations liées à des politiques ou des projets portant sur l'environnement. **L'environnement est un univers d'expertise**, et cette expertise est surtout issue des sciences de la nature, des sciences de l'ingénieur, de l'aménagement, du droit. Les savoirs spécialisés et formels (issus de cursus et de filières) sont des savoirs d'autorité. Ils ont une légitimité particulière et ils ont souvent, dans notre pays, écrasé d'autres formes de connaissance. Lorsque les connaissances des citoyens sont sollicitées, c'est le plus souvent pour collecter des données, améliorer une offre de service ou alimenter un programme de recherche.

Dans les concertations territoriales, **la confrontation entre les savoirs experts et les savoirs d'usage ou d'expérience est fréquente**, soit parce qu'ils sont le terrain de désaccords de fond, soit parce que les parties se délégitiment les unes les autres. C'est le cas par exemple entre des chasseurs (ou des pêcheurs) et des scientifiques à propos de l'estimation des populations animales et des modes de gestion. C'est le cas également entre agriculteurs et bureaux d'études écologiques ou hydrauliques à propos de la gestion de la ressource en eau dans les bassins versants. Enfin, c'est le cas entre acteurs publics, opérateurs industriels, citoyens-experts et riverains autour de projets énergétiques (éoliens ou de bois énergie, par exemple).

Pour Comédie, le dialogue des savoirs représente **un triple enjeu dans les concertations**.

- **Un enjeu de justice.** Il y a différentes façons de questionner le monde, de construire de la connaissance et de lier celle-ci à l'action. Les sciences sont des savoirs singuliers, mais il y en a d'autres.
- **Un enjeu démocratique.** Dans les concertations, il faut garantir une pluralité de l'expertise, permettre la confrontation démocratique des savoirs, éclairer avec transparence les limites et les incomplétudes de chaque type de savoir.
- **Un enjeu d'efficacité.** Il est nécessaire de favoriser la complémentarité et la coopération entre savoirs d'experts et savoirs citoyens. Dans une époque d'incertitude et de

complexité croissantes, il ne convient pas de choisir entre les deux. Il faut faire du « Et » et non pas du « Ou ».

En pratique, en terme de méthode, il n'est pas facile de faire dialoguer différents types de savoirs au sein de dispositifs de concertation dans lesquels le dialogue se manifeste souvent dans des espaces clos et des temps restreints. Or, **la compréhension des savoirs des autres et leur appropriation sont des tâches complexes**. Certains savoirs se partagent sous forme de courbes, de cartes, de chiffres ou de démonstrations théoriques. D'autres s'expriment sous forme de gestes, d'expériences ancrées dans un lieu ou de récits collectifs.

Dans cet atelier, nous allons explorer comment différents types de savoirs peuvent dialoguer, et ce que cette confrontation produit ou ne produit pas, en cheminant à travers quatre expériences concrètes, très différentes.

Témoignages

Retrouvez l'intégralité des témoignages sur la vidéo de l'atelier.

Des prairies naturelles à la croisée des savoirs

Jean-Luc Campagne, association Geyser

Dans le Cantal, le pays de Saint-Flour est riche de prairies naturelles. Pour faire face à leur dégradation (sécheresses,...), **des éleveurs mènent des expérimentations avec des partenaires techniques et scientifiques**. L'objectif du projet est de produire des semences prairiales pour répondre au besoin des agriculteurs de restaurer les prairies naturelles. Il associe une Communauté de communes, des organismes agricoles et naturalistes, de recherche et d'enseignement, ainsi que l'association Geyser dont le rôle est de favoriser la mutualisation des savoirs en construction. En effet, la récolte, la conservation et l'utilisation de ces graines nécessitent des expérimentations sur le terrain.

L'introduction de nouvelles manières de faire s'appuie sur le croisement de savoirs paysans, agronomiques, botaniques et naturalistes et **ce croisement produit à son tour de nouvelles connaissances**.

Les savoirs peuvent être « **ancrés** », c'est-à-dire mobilisés dans des pratiques actuelles des éleveurs, « **enfouis** » quand ils sont peu usités ou en voie de disparition, ou encore **récents** quand ils sont apportés par des naturalistes par exemple, ou issus d'expérimentations nouvelles. Parmi ces savoirs récents, certains sont liés la mise en œuvre d'expérimentations de nouvelles pratiques dans le cadre du projet lui-même et d'autres résultent d'un croisement des savoirs des acteurs en présence, dans le cadre des échanges entre eux.

Le croisement des savoirs s'opère de différentes façons : lors d'échanges informels « au coin du pré », lors de visites collectives sur la parcelle expérimentale ou encore lors de points d'étape organisés chaque année, qui permettent de questionner les pratiques et d'échanger autour des expériences et des observations de chacun. La combinaison des savoirs génère une vision plus riche et plus nuancée sur les pratiques.

Quelles sont les conditions de réussite d'un tel processus ? En premier lieu, un **objectif commun** (restaurer les prairies naturelles comme support de production, de paysage et de biodiversité) constitue le ciment initial du collectif et stimule l'envie d'avancer ensemble. Cet objectif doit offrir une perspective, qui est de mieux satisfaire les besoins de chacun. Pour les agriculteurs, il s'agit de répondre à la dégradation des prairies naturelles ; pour les naturalistes, c'est la préservation de la biodiversité, etc. Finalement, à travers cette démarche, pour les uns et les autres, il s'agit de favoriser la résilience des systèmes agroécologiques.

Ensuite, une **approche pratique** est nécessaire. Le savoir, c'est une expérience et un vécu. L'expérimentation collective permet à chacun d'être acteur en tant que détenteur de connaissances. La souplesse dans le processus d'expérimentation et la capacité d'initiative de chacun, l'observation de ce qui est fait par soi ou par les autres, une démarche de suivi et d'animation collective sont des accélérateurs de la construction des savoirs.

Le dialogue des savoirs se forge par un processus d'interactions qui permet aux différents regards de s'enrichir mutuellement. Cela consolide progressivement une culture commune qui constitue le socle de la dynamique collective.

Vers une gestion douce des forêts : des savoirs pour l'action

Nathalie Naulet et Anne Berthet, Réseau pour des Alternatives Forestières

Le RAF, Réseau pour des Alternatives Forestières, a été créé il y a une dizaine d'années par des gestionnaires forestiers, bûcherons et propriétaires forestiers désireux d'agir face à l'industrialisation de la forêt française (monocultures, coupes rases, mécanisation lourde) et à la perte de savoir-faire, qu'ils soient liés à la valorisation des bois locaux ou à des interventions respectueuses de la forêt.

Le RAF a toujours voulu éviter le clivage entre les « productivistes » et les « écologistes » en **favorisant le dialogue et en ouvrant les échanges aux citoyens**. Il cherche à élargir la connaissance et la diversité des points de vue. Il porte des initiatives de coopération et de transmission pour favoriser une forêt vivante et habitée.

Afin de faciliter le dialogue entre professionnels et non professionnels de la forêt et du bois, le RAF organise des cafés-forêt. Ce sont des espaces de discussion entre professionnels de la forêt, propriétaires, associations et citoyens qui se tiennent le plus souvent dans des cafés et sont ouverts à tous. Des animations comme le photolangage ou le débat mouvant permettent d'engager le débat afin que chacun comprenne les attentes des autres. L'objectif est de montrer que tout le monde a un lien avec la forêt, donc **un avis sur elle**, et qu'elle n'est pas le domaine réservé des professionnels ou des propriétaires. Ces cafés-forêts sont des étapes de sensibilisation et d'échanges qui facilitent ensuite la mise en place d'actions collectives en faveur d'une gestion forestière plus respectueuse de la forêt.

Un exemple d'alternative forestière est la mise en place d'un circuit-court de bois d'œuvre éthique, social et solidaire par le collectif Bois 07. Celui-ci est né de la préoccupation de menuisiers et de charpentiers qui souhaitent connaître la provenance et les conditions de production du bois qu'ils utilisent. L'objectif était de s'approvisionner dans un rayon d'une centaine de kilomètres auprès de propriétaires qui optent pour une gestion durable de la forêt. Cette dynamique a permis de mettre en avant **des savoir-faire spécifiques** à la gestion douce de la forêt : gestion forestière à couvert continu (sans coupe rase), coupe sélective d'arbres au profit du peuplement restant. Elle a intégré

une forte dimension sociale avec une recherche d'équité et de transparence dans la rémunération de tous les acteurs : bûcherons, débardeurs, scieurs...

Ce circuit-court, à la fois éthique et écologique, a mis en lumière le fait que les forestiers connaissent mal la façon dont est valorisé le bois et que les utilisateurs (menuisiers, charpentiers, consommateurs finaux) ne savent pas comment est gérée la forêt. Le dialogue entre ces différents acteurs facilite la compréhension des réalités et des logiques de chacun. Des particuliers qui font construire une maison en bois se rendent ainsi compte, par exemple, de toutes les pertes qu'occasionne le sciage et comprennent mieux les coûts liés au bois qu'ils achètent.

Autre réalisation : le fonds de dotation Forêts en Vie, qui permet d'acquérir des forêts grâce aux dons citoyens et de les mettre à disposition d'associations qui portent des projets alternatifs au sein de ces forêts.

En confiant ces forêts à des groupes, où se retrouvent souvent des citoyens et des professionnels, l'objectif est de partager différentes visions de la forêt, d'acquérir ensemble une culture forestière et de devenir acteur de la gestion forestière, donc de **retrouver du pouvoir d'agir**.

Les sciences participatives : vers une complémentarité des savoirs entre scientifiques et citoyens

Alexandra Villarroel, Muséum national d'Histoire naturelle

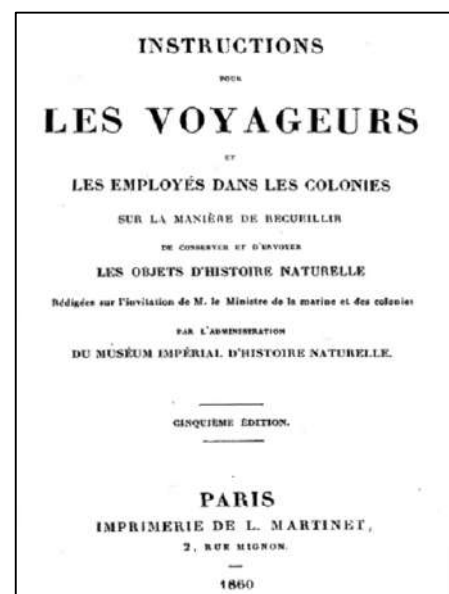
Au Muséum national d'Histoire naturelle, le programme Vigie Muséum regroupe les différents programmes de science participative dans le domaine du vivant.

La contribution des amateurs à la recherche scientifique s'inscrit dans une tradition historique, comme le montre ce manuel publié en 1860 et qui donne des instructions aux voyageurs (militaires, aventuriers, ecclésiastiques...) sur la manière de recueillir des objets d'histoire naturelle et de constituer des collections. Les interactions entre scientifiques et amateurs ne sont donc pas récentes.

Aujourd'hui, les sciences participatives se sont beaucoup développées. On considère parfois que c'est là un bon moyen, pour les scientifiques, des récolter facilement des données. En fait, face aux enjeux actuels, **les chercheurs n'ont pas la capacité à eux seuls de mobiliser les données dont ils ont besoin**. Par exemple, en matière de biodiversité, il est impossible de procéder à des relevés dans les jardins privés sans la collaboration des citoyens. Au-delà de la donnée, la motivation des scientifiques est de **transmettre une culture scientifique**, dans un contexte de défiance des citoyens envers la recherche.

Enfin, il est nécessaire que ces programmes de sciences participatives croisent **les préoccupations des citoyens**. Sans cela, ces collaborations ne pourraient pas avoir lieu.

Il y a plusieurs types de programmes de sciences participatives, qui font appel à des modalités de participation différentes. Les observatoires visent principalement à recueillir des données qui sont analysées par les chercheurs. D'autres visent à enrichir des collections, par exemple l'herbier de Paris, dont les étiquettes manuscrites sont scannées et retranscrites par une communauté de



passionnés afin qu'il soit accessible au plus grand nombre. Il y a également des projets de recherche participative, dans lesquels les participants sont impliqués dès l'origine, comme c'est le cas pour un programme de cartographie participative mené à la demande de communautés locales de Guyane. Autre exemple : la connaissance des mollusques repose largement sur les connaissances d'amateurs, puisque 70% des nouvelles espèces sont décrites par eux. Beaucoup de programmes sont co-portés par des chercheurs et des citoyens. **Les rapports entre scientifiques et citoyens peuvent donc varier fortement d'un programme à l'autre.** Par ailleurs, les « citoyens » sont eux-mêmes divers, certains sont novices alors que d'autres ont une expertise naturaliste poussée, certains participent à titre individuel et d'autres au sein de sociétés savantes ou d'associations.

La validation des données recueillies par les citoyens, qui reste une question importante, peut-être assurée de plusieurs manières. Elle est parfois assurée par des scientifiques, parfois par les communautés de participants, parfois de manière automatique par redondance quand plusieurs participants sont amenés à effectuer la même tâche, ou encore rendue inutile par les protocoles choisis qui limitent les possibilités d'erreur.

Quand les citoyens co-construisent une commande de recherche

Livio Riboli-Sasco, l'Atelier des jours à venir

Pour l'Atelier des jours à venir, poser des questions ouvertes ne doit pas être le privilège des chercheurs. Cette coopérative accompagne des communautés (organisées ou non) dans un dialogue avec des scientifiques afin de construire des questions de recherche originales et concevoir ensemble les méthodologies pour y répondre. Son pari, c'est que **la connaissance académique produite avec les citoyens est de meilleure qualité que celle qui est produite sans eux**, c'est-à-dire que la diversité des acteurs intervenant dans la recherche contribue à la richesse de sa production.

Pour que la recherche corresponde aux attentes des citoyens, au plus près des besoins des territoires, **il faut que les citoyens définissent les questions de recherche** avant même que des chercheurs ne soient identifiés. Il faut aussi prendre le temps: il faut fréquemment deux à trois ans pour formuler une question. Après cela, des médiateurs vont mobiliser des chercheurs d'institutions publiques qui puissent y répondre. Le coût est supporté grâce à une aide de la Fondation de France.

L'Atelier travaille par exemple avec des agriculteurs sur le machinisme agricole, ou avec le Planning familial d'Ardèche sur la sexualité des enfants, et sur d'autres sujets. Je vais parler d'une expérience menée dans un bidonville de Lisbonne. Elle a commencé par un « **atelier de questionnement** » dans la rue, principalement avec des jeunes hommes, qui ont abordé plusieurs questions. Il n'y a pas de méthode définie pour ce type d'atelier, mais l'objectif est de produire le maximum de questions. Les habitants ont fini par s'arrêter sur l'une d'elles : « Est-ce que la mer va détruire notre bidonville ? ». Cette menace était en effet utilisée par les autorités locales pour pousser les habitants à quitter les lieux. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont choisi cette question.

Prévoir l'arrivée de vagues dans un estuaire comme celui de Lisbonne n'était pas à la portée des chercheurs portugais, de leur aveu même. Un chercheur français a donc été identifié et a commencé à investiguer la question. **Les habitants ont apporté leurs connaissances historiques** et aidé à placer des capteurs sur place. Ce travail, du fait des conditions particulières du lieu, a contribué à enrichir la connaissance scientifique sur la dynamique des vagues. Il montre que ces vagues ont toujours existé, qu'elles sont prévisibles et qu'il est possible de s'en protéger. Ces arguments ont considérablement modifié le rapport de force entre les responsables politiques et les habitants du bidonville.

C'est une recherche académique avec des exigences méthodologiques standard qui a été mise en œuvre ici. Dans d'autres cas, les citoyens contribuent à la production de connaissances. Les situations sont donc variables.

Pour que cela fonctionne, il faut plusieurs conditions. La première, c'est que les citoyens s'impliquent sur **un temps long**, au minimum sept ans. Les institutions doivent également **accueillir ce type de recherche**, dégager du temps de travail aux chercheurs, permettre leurs déplacements sur le site. Enfin, la médiation est importante pour **faire le premier lien** entre habitants et chercheurs, argumenter la demande, accompagner les chercheurs pour trouver des financements. Les médiateurs sont également des traducteurs mais il ne faut pas penser pour autant que ce type de coopération puisse se mener sans d'inévitables malentendus ou incompréhensions.

En conclusion

Cet atelier a permis d'explorer des démarches coopératives réunissant des citoyens, des professionnels, des associations, des organismes de recherche ou d'expertise. Certaines de ces démarches avaient pour objectifs de **générer de nouvelles visions** sur des enjeux de gestion des biens communs et de **renouveler les savoirs** par le croisement de connaissances, d'expertises d'usage et de savoir-faire. D'autres visaient plutôt à **produire de nouvelles connaissances** scientifiques grâce aux compétences d'habitants et de citoyens. Les participants à l'atelier ont exprimé diverses intentions à l'issue des échanges : ancrer les échanges de savoirs dans la pratique autour d'enjeux concrets et après avoir identifié les besoins de chacun ; mieux impliquer les citoyens dans les démarches mobilisant différents types de savoirs ; favoriser le pluralisme des expertises ; se donner pour cela du temps et de la méthode.

Les démarches présentées montrent que les savoirs d'expérience, que l'on peut aussi qualifier de savoirs locaux ou endogènes, ne sont pas dissociables des lieux (des sols) et des contextes de vie dans lesquels ils se sont construits, individuellement et collectivement. La compréhension de ces savoirs est autant cognitive que sensible, et nécessite de l'observation et de l'immersion. Alors que les savoirs d'expérience, l'expertise d'usage, semblent a priori plus accessibles et diffusables à tout un chacun que les savoirs scientifiques, cet atelier montre que ce n'est pas le cas. Il est paradoxalement **difficile de les décrire et de les rendre accessibles** à des non spécialistes des activités et des espaces qu'ils concernent.

Cet atelier montre également que les compétences des citoyens peuvent soutenir et enrichir la production de savoirs scientifiques, par les questions fondamentales qu'ils peuvent élaborer dans un cadre approprié et par leur aptitude à mettre en œuvre ou améliorer des protocoles de collecte de données.

Isabelle Stengers, philosophe des sciences, considère que le rôle des sciences (et non de la Science) est de créer de nouvelles questions à la hauteur du monde tel qu'il se fait, plutôt que d'être des conquérants de la vérité : il s'agit d'accepter le risque de l'ouverture des savoirs, en ouvrant notre attention et notre imagination¹.

1 Elle est intervenue dans l'émission L'Heure bleue sur France Inter, pour parler de son dernier livre "Réactiver le sens commun : lecture de Whitehead en temps de débâcle", aux éditions La Découverte.
<https://www.franceinter.fr/emissions/l-heure-bleue/l-heure-bleue-23-janvier-2020>